

Annexe II (complétée) de la proposition de règlement FEADER 1698/2005 sur les nouveaux défis suite au bilan de santé de la PAC

<i>Priorité: Atténuation du changement climatique</i>		
Types d'opérations	Articles et mesures	Effets potentiels
Améliorer l'efficacité de l'utilisation des engrais azotés (ex. utilisation réduite, équipement, agriculture de précision), amélioration du stockage du fumier	Article 26: modernisation des exploitations Article 39: paiements agroenvironnementaux	Réduction du CH ₄ et N ₂ O.
Amélioration de l'efficacité énergétique	Article 26: modernisation des exploitations	Réduction du CO ₂ en économisant de l'énergie
Mise en oeuvre de pratiques de gestion des sols (telles que les méthodes de labour léger, les cultures dérobées, la rotation de cultures diversifiées)	Article 39: paiements agroenvironnementaux	Réduction du N ₂ O; séquestration du carbone.
Changer l'utilisation des terres (ex. conversion de terres arables en prairies, jachère permanente, réduire l'utilisation et restaurer la matière organique des sols)	Article 39: paiements agroenvironnementaux	Réduction du N ₂ O; séquestration du carbone.
Elevage extensive (ex. diminution du chargement, augmentation du pâturage)	Article 39: paiements agroenvironnementaux	Réduction du CH ₄
Production de biogaz – plantes à digestion anaérobique (à la ferme et production locale)	Article 26: modernisation des exploitations Article 53: Diversification	Réduction du CH ₄ (utilisation des effluents d'élevage, substitution des carburants fossiles)
Reboisement	Articles 43 et 45: Reboisement	Réduction du N ₂ O; séquestration du carbone.
Prévention des feux de forêt	Article 48: Restauration du potentiel forestier	séquestration du carbone en forêts et évite la réduction de CO ₂
<i>Priorité : énergies renouvelables</i>		
Types d'opérations	Articles et mesures	Effets potentiels
Production de biogaz – plantes à digestion anaérobique (à la ferme et production locale)	Article 26: modernisation des exploitations Article 53: Diversification Dans les activités non-agricoles	Substitution des carburants fossiles ; réduction du CH ₄

Cultures énergétiques pérennes (rotation courte, taillis et herbacées)	Article 26: modernisation des exploitations	Substitution des carburants fossiles ; séquestration du carbone; réduction du N ₂ O.
Transformation de la biomasse issue de l'agriculture/forêt pour l'énergie renouvelable	Article 28: valeur ajoutée des produits agricoles	Substitution des carburants fossiles
Installation/infrastructure d'énergies renouvelables utilisant la biomasse	Article 53: Diversification dans les activités non-agricoles Article 54: Micro-entreprises Article 56: Services de base	Substitution des carburants fossiles
<i>Priorité: gestion de l'eau</i>		
Types d'opérations	Articles et mesures	Effets potentiels
Technologies permettant d'économiser l'eau, stockage de l'eau Techniques de production permettant d'économiser l'eau	Article 26: modernisation des exploitations	Amélioration des capacités en matière d'utilisation efficiente de l'eau
Restauration de zones humides Conversion de terres agricoles en forêt/systèmes agro-forestiers	Article 30: amélioration des infrastructures Article 39: paiements agroenvironnementaux Article 41 : investissements non-productifs Article 43 et 45: premier reboisement de terres agricoles et non agricoles	Conservation des masses d'eau importantes ; protection de la qualité de l'eau
Mise en place de masses d'eau semi-naturelles	Article 57: Conservation et entretien du patrimoine rural	Conservation des masses d'eau importantes ; protection de la qualité de l'eau
Pratiques en matière de gestion des sols (par exemple cultures dérobées)	Article 39: paiements agroenvironnementaux	Réduction du passage de différentes substances, dont le phosphore, dans l'eau
<i>Priorité: Biodiversité</i>		
Types d'opérations	Articles et mesures	Effets potentiels
Interdiction des engrais et des pesticides sur les terres agricoles à haute valeur naturelle Production biologique et intégrée	Article 39: paiements agroenvironnementaux	Types de végétations riches en espèces conservées, protection et maintien des surfaces en herbe
Cultures pérennes et bandes enherbées Construction/gestion de	Articles 38 et 46: paiements Natura 2000 Article 39: paiements	Oiseaux et autres animaux sauvages protégés, et amélioration du réseau de biotopes ; moindre pénétration de

biotopes/habitats dans et en dehors des sites Natura 2000 Changement d'affectation des terres (gestion extensive des prairies, retrait de terres arables, jachère de longue durée) Gestion des systèmes agricoles à haute valeur naturelle (cultures pérennes)	agroenvironnementaux Article 41 : mesures non-productives Article 47 : paiements sylvoenvironnementaux Article 57 : Conservation du patrimoine rural	substance polluantes dans les habitats environnants
Conservation de la diversité génétique	Article 39 : paiements agroenvironnementaux	Diversité génétique conservée

Priorité : mesures d'accompagnement pour le lait

Types d'opérations	Articles et mesures	Effets potentiels
Aide à l'investissement lié à la production laitière	Article 26 : modernisation des exploitations	Amélioration de la compétitivité du secteur laitier
Amélioration de la transformation et de la commercialisation dans le secteur laitier	Article 28 : valeur ajoutée dans l'agriculture et la foresterie	Amélioration de la compétitivité du secteur laitier
Innovation liée au secteur laitier	Article 29 : coopération pour le développement de nouveaux produits, process et technologies	Amélioration de la compétitivité du secteur laitier
Prime à l'herbe et élevage extensif ; production biologique dans le secteur laitier ; prime au pâturages permanents dans les zones défavorisées ; prime au pâturage	Article 39 : paiements agro-environnementaux	Favoriser les effets environnementaux positifs dans le secteur laitier

Priorité : approches innovantes relevant des priorités mentionnées plus haut

Types d'opérations	Articles et mesures	Effets potentiels
Opérations innovantes pour lutter contre le changement climatique et mesures d'adaptation	Article 29 : coopération pour le développement de nouveaux produits, process et technologies	Réduction des GES et adaptation de l'agriculture au changement climatique
Opérations innovantes pour aider au développement des énergies renouvelables	Article 29 : coopération pour le développement de nouveaux produits, process et technologies	Substitution des carburants fossiles ; réduction des GES
Opérations innovantes pour améliorer la gestion de l'eau	Article 29 : coopération pour le développement de nouveaux produits, process et technologies	Améliorer la capacité à utiliser l'eau de manière efficace et améliorer la qualité de l'eau
Opérations innovantes pour aider la conservation de la biodiversité	Article 29 : coopération pour le développement de nouveaux produits, process et technologies	Stopper la perte de biodiversité

Source : Samuel Féret d'après le compromis final du bilan de santé de la PAC